

Énergie: investissements prévus de \$91 milliards d'ici 2003

Les investissements canadiens dans le développement des ressources de pétrole et de gaz naturel, de même que dans les projets de production et de transmission de l'électricité, totaliseront \$91 milliards au cours des 23 prochaines années.

C'est ce qu'a prédit le ministre de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario, M. Larry Grossman, qui s'adressait à un groupe d'hommes d'affaires au début de février.

Selon M. Grossman, le monde des affaires doit profiter de cette possibilité pour développer une base industrielle forte au Canada.

Le Ministre a défini ainsi la répartition des investissements prévus:

- \$40 milliards affectés à l'exploration et au forage des puits de pétrole et de gaz;
- \$18 milliards aux projets de développement de pétrole "lourd";
- \$27 milliards pour les pipelines;
- \$6 milliards pour la construction de raffineries.

Selon une nouvelle du Droit publiée le 9 février.

Brillant avenir pour l'industrie forestière canadienne

D'ici l'an 2000, l'industrie forestière pourra doubler la valeur de sa production, créer 100 000 nouveaux emplois et combler 10 p. cent de la demande canadienne d'énergie primaire. C'est ce qui ressort d'un document de travail rédigé par le Service canadien des forêts d'Environnement Canada.

Le document précise que près d'un million d'emplois dépendent des ressources forestières du Canada. En 1978, l'industrie forestière a produit pour \$1,8 milliard de marchandises et a apporté près de \$9 milliards à la balance nette des paiements du Canada, soit plus que l'agriculture, les mines, les pêches et les combustibles mis ensemble.

D'autre part, l'objectif du Conseil des ministres des Ressources et de l'Environnement, pour l'an 2000, est d'augmenter de 50 p. cent la productivité des forêts du Canada; cette augmentation résultera en grande partie d'un aménagement forestier plus intensif.

Le gouvernement fédéral appuie cet objectif et il examinera diverses mesures pour en assurer la réalisation.

Importance de la recherche universitaire dans les communications

Le ministère des Communications attache une grande importance à la recherche universitaire qui apporte un complément indispensable à ses propres recherches.

C'est pourquoi, dès 1971-1972, le Ministère a mis sur pied un programme destiné à attribuer des contrats de recherche aux universités canadiennes.

Pour l'année 1980-1981, ce programme dispose de \$700 000 répartis entre une trentaine de contrats. Parmi les études qui seront entreprises, notons les suivantes:

- . étude technique et économique des répercussions de l'implantation de nouveaux services sur les réseaux de télécommunication existants (Université Laval, Québec, \$15 000);
- . efficacité, équité et réglementation de Bell Canada (Université Concordia, Montréal, \$30 289);
- . recherche sur le comportement de l'oeil humain par rapport aux documents trans-

mis sur écran (Université de Toronto, \$25 660);

. analyse et conception des systèmes de communications mobiles terrestres fondés sur les techniques de transmission radio par paquets (Université Carleton, \$39 860);

. évaluation des dépenses en capital que l'industrie des communications doit engager dans une région urbaine (Université de l'Alberta, \$40 000).

L'objectif du programme est de donner à des étudiants diplômés l'occasion de se spécialiser et d'acquérir une bonne compréhension des aspects sociaux, économiques, technologiques et institutionnels des communications. Le programme vise aussi à la mise en commun des ressources de l'industrie, du Ministère et des universités dans les projets communs de recherche. Le programme rejoint presque toutes les universités canadiennes.

Modulations, janvier 1980.

Aide aux réfugiés kampuchéens

Un avion à réaction transportant des vivres et des fournitures médicales d'une valeur de \$50 000 fournies par le Fonds canadien de secours aux réfugiés kampuchéens est arrivé à Bangkok (Thaïlande) récemment.

Le général Henry Telier, directeur de la Croix-Rouge canadienne, et trois médecins de Toronto sont arrivés par le même vol afin d'étudier la situation de ces réfugiés en Thaïlande.

Il s'agissait d'une des premières contributions importantes versées par une organisation canadienne pour les secours au Kampuchéa; les marchandises comprenaient du riz, du lait de soja, des médicaments et du matériel chirurgical.

Un chirurgien de Toronto, le docteur Glenn Bartlett, a déclaré que la Croix-Rouge internationale se chargerait de livrer le riz à Phnom Penh, mais que le reste des fournitures serait distribué directement aux camps de réfugiés le long de la frontière séparant la Thaïlande du Kampuchéa.

Les docteurs Jay Keystone, chef du service des maladies tropicales du Toronto General Hospital, Larry Edwards, spécialiste des maladies de l'estomac du Humber Memorial Hospital, et Bartlett ont accompagné le général Telier

lors de sa tournée dans la région frontalière.

Deux heures après l'atterrissage du *Boeing 747* et du déchargement de sa cargaison, le cardinal Paul-Émile Léger et 331 réfugiés sont montés à bord de l'avion qui retournait au Canada. Le cardinal, âgé de 75 ans, co-président de la Fondation canadienne pour les réfugiés, a passé une semaine en Thaïlande pendant laquelle il a parlé aux réfugiés et à ceux qui s'en occupent.

"Je suis venu ici pour voir si nous pouvons faire plus", a déclaré le cardinal. "Après avoir observé et écouté pendant une semaine, j'arrive à la conclusion qu'il est difficile de faire davantage. Il est impossible de trouver une solution à une tragédie humaine en l'espace de quelques semaines."

Le cardinal a déclaré que sa visite l'avait profondément troublé. "Il faudra non seulement des mois, mais des années pour arriver à un règlement pacifique permettant à ces gens de retourner dans leur pays."

Le cardinal Léger a ajouté qu'à son avis la réinstallation des réfugiés kampuchéens n'est pas une solution au problème qui persiste. "La réinstallation n'est pas une bonne idée, à moins qu'on ne pense que le Kampuchéa ait cessé d'exister."